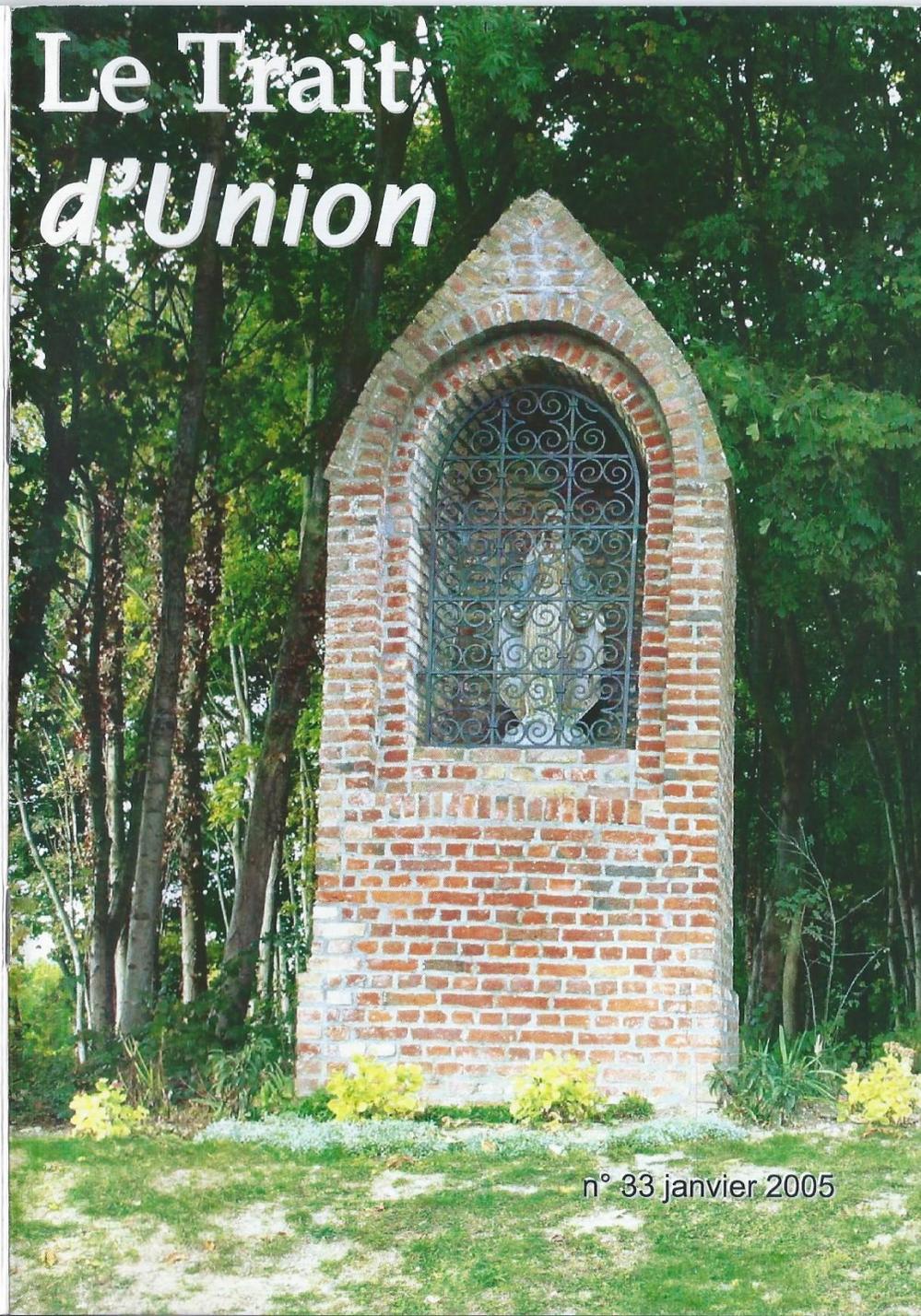


Allonville

Le Trait *d'Union*



n° 33 janvier 2005



Allonville *année 2005*

<i>Le mot du Maire</i>	<i>page 2</i>
<i>Informations communales</i>	<i>page 8</i>
<i>CLSH</i>	<i>page 11</i>
<i>Bibliothèque</i>	<i>page 14</i>
<i>École</i>	<i>page 15</i>
<i>Club des Aînés</i>	<i>page 16</i>
<i>Comité des Fêtes</i>	<i>page 17</i>
<i>Association Maurice Choquet</i>	<i>page 18</i>
<i>Tennis</i>	<i>page 19</i>
<i>Foot</i>	<i>page 20</i>
<i>Bien-être et harmonie du corps</i>	<i>page 22</i>
<i>Tai-chi-chuan</i>	<i>page 23</i>
<i>Association Cadre de Vie</i>	<i>page 24</i>
<i>Histoire et Traditions d'Allonville</i>	<i>page 25</i>
<i>Les artisans d'Allonville</i>	<i>page 31</i>

* * * * *
*
*
*
*
*

Le Mot du Maire

Comme il est de tradition, je prends la plume en cette période afin de dresser le bilan de l'année écoulée et d'indiquer quelles seront les réalisations 2005.

Tout d'abord, les travaux qui étaient programmés :

La voirie du lotissement **les « Rousses Terres »** a été réalisée comme prévu et après avoir levé un à un tous les blocages administratifs et autres, les 11 parcelles sont vendues et quelques permis de construire sont délivrés. Dès que le gros œuvre des constructions sera terminé, la finition de la voirie et l'aménagement paysager pourront être effectués.

Les **fenêtres de l'école des petits** ont été remplacées afin d'améliorer le confort des élèves et des enseignants. La vétusté des anciennes fenêtres ne permettait plus de les ouvrir facilement.

Le projet d'aménagement par la commune de **2 logements locatifs dans le presbytère** a finalement été abandonné par celle-ci et confié à la SIP par bail

emphytéotique comme nous l'avions fait par le passé pour la résidence du château. En contrepartie de ce bail, la SIP prend à sa charge l'intégralité du coût des travaux et la gestion locative du bien. Ceci permet d'assurer la pérennité du patrimoine communal, sans risques, sans engagement financier et sans contrainte liée à la gestion locative.

Les travaux **d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques** au sud du village semblent compromis à cause de problèmes d'ordre budgétaire du syndicat d'électrification dont nous dépendons pour ce type d'opération. Des négociations sont en cours entre les différents intervenants concernés afin d'essayer de trouver une solution qui permettrait de ne pas reporter à un avenir plus ou moins lointain ce projet. Une des solutions serait d'augmenter la participation financière de la commune et d'Amiens Métropole.

Pour mémoire les rues concernées sont la rue du moulin et le chemin de Petit-Camon et l'intérêt majeur de cette opération est de supprimer totalement la ligne moyenne tension qui surplombe la zone urbanisée.

La réalisation du **terrain de jeux** à l'entrée du lotissement tour des haies a volontairement été reportée dans l'attente de la vente des parcelles du lotissement communal. Ceci étant fait nous pouvons programmer les travaux pour 2005.

Travaux financés par le budget de proximité d'Amiens Métropole :

(ces inscriptions budgétaires ont été votées par la communauté Nord en avril 2004, ce qui explique que je ne pouvais pas en faire état sur le trait d'union 2004)

La réfection de la chaussée de la rue du bout de ville et de la grande rue a été effectuée et financée par Amiens Métropole.

Une entreprise réalise la pose d'une **main courante** autour du terrain de football, rendue nécessaire pour permettre à notre équipe senior qui évolue en 3^{ème} division de disputer des matchs sur un terrain respectant les normes de leur catégorie.

Un budget a été voté pour **l'éclairage d'un demi terrain** afin de permettre les entraînements hivernaux nocturnes.

Un budget a également été voté pour la réfection du mur d'entraînement du tennis (enduit de ciment et peinture) ce qui n'est pas encore réalisé à l'heure où je rédige cette information.

Passons maintenant aux modifications, projets et réalisations futurs :

Au niveau communal :

- l'aire de jeu à l'entrée du lotissement le tour des haies sera réalisée sur fonds propres.
- Le café « Mendés » sera acheté par la commune, un compromis a été signé à cet effet. Ceci permettra de mieux maîtriser la gestion de cet espace par un aménagement en logements locatifs avec un opérateur public et la création

et le maintien de places de stationnement. Ce dernier point devenant souvent préoccupant suite à l'augmentation importante du parc automobile par foyer.

- Une étude sur la réhabilitation de la salle des fêtes sera lancée. Les travaux rendus nécessaires par la vétusté de certains équipements, la non-conformité par rapport aux normes actuelles mais aussi le remplacement de la toiture et des revêtements de sol contenant de l'amiante risquent de peser très lourd sur les exercices budgétaires à venir.
- Après le lotissement communal autorisé en 2004, deux autres projets, privés cette fois ci, sont en cours d'étude. Une demande de permis de lotir a été déposée pour l'un des deux. Celui situé à côté de la salle des fêtes est composé de quinze parcelles, l'autre, au sud du village, pourrait contenir 25 parcelles. L'arrivée de nouveaux habitants liée à ces opérations permettra une augmentation du potentiel fiscal de la commune. Je pense qu'il est préférable d'augmenter le nombre de personnes qui paient l'impôt plutôt que le montant de l'impôt. De plus ces opérations permettront, je le souhaite, de maintenir les effectifs scolaires à un bon niveau et ainsi d'assurer la continuité du fonctionnement autonome de notre école et des services associés.



Au niveau Métropolitain :

- L'étude de l'aménagement de l'entrée sud se poursuit et un chiffrage estimatif devrait être finalisé avant le débat d'orientation budgétaire de la communauté Nord. J'ai bon espoir d'obtenir une inscription budgétaire en 2005 ou au plus tard pour 2006. Seule l'impossibilité d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques, faute d'accord avec le syndicat d'électrification Nord Amiens dont le siège est à Villers-Bocage, pourrait compromettre ce projet ou le décaler dans le temps. Une participation de 30% de la charge nette de ces travaux sera financée par la Commune. (30% du montant HT déduit des éventuelles subventions obtenues)
- Une étude sur la gestion des eaux pluviales a été réalisée par le service de l'eau. Un état des lieux précis a ainsi été effectué afin d'établir un programme de travaux nécessaire à une bonne gestion des eaux pluviales dans le respect des normes européennes en vigueur. Les priorités seraient le traitement de la partie urbanisée de la rue des Auges (ensuite, de la salle des fêtes et jusqu'au carrefour de Cardonnette c'est le Conseil Général qui sera chargé de cette dernière partie) et le chemin de Petit-Camon en même temps que l'aménagement de la rue.
- La mise en place du tri sélectif des ordures ménagères commencera vraisemblablement en janvier. Des documentations sont à la disposition du public en Mairie

pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à la réunion publique d'informations.

- Dès le printemps prochain, l'entretien des équipements sportifs, culturels et de la « voirie communautaire » (celle où passent les bus) sera pris en compte progressivement par les services de proximité d'Amiens Métropole. Ceci est le fruit de propositions et de négociations de près de dix huit mois entre les élus de la communauté Nord (Allonville, Bertangles, Poulainville et le secteur amiénois Rive Droite). Ceci concerne Allonville mais aussi les communes sus nommées. Cette expérience, si elle est concluante, sera étendue ensuite à l'ensemble des 27 communes de la Métropole.

Pour conclure, je remercie les présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille cinq.

Dominique CAPART

* * * * * Informations communales

*
*
*
*
*

Les permanences de la Mairie :

Les permanences du secrétariat :

- le mardi de 10 h à 12 h
- le jeudi de 17 h à 19 h
- le samedi de 10 h à 12 h

La permanence des Adjointes :

- le jeudi de 17 h à 19 h

La permanence du Maire :

- le samedi de 10 h à 12 h

Pour nous contacter :

tél./fax : 03.22.93.02.17

site Internet de la Mairie : <http://www.ville-allonville.fr>

les dates à retenir pour l'année 2005 :

les vœux du Maire : le 05 janvier 2005
la fête locale : le 03 septembre 2005
le repas des aînés : le 13 novembre 2005

les tarifs de location de la salle des fêtes :

habitants d'Allonville : 230 €
habitants d'Amiens Métropole : 335 €
habitants extérieurs : 460 €
forfait nettoyage : 51 €
montant de la caution pour toutes les locations : 610 €

* * * * * Informations communales

*
*
*
*
*

Eau et Assainissement 03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

Le centre de clientèle est accessible au : 03.22.33.13.13 de 8 h à 18 h du lundi au vendredi

service des déchets ménagers 03.22.33.12.12

Les ordures ménagères sont collectées le lundi et le jeudi dans la matinée à partir de 9 h.

A partir de janvier 2005, le tri sélectif entrera en vigueur dans notre commune. Des sacs jaunes vous seront distribués afin d'y mettre les bouteilles et flacons en plastique, les briques et cartons d'emballages et les emballages métalliques.

Les encombrants sont collectés le 3^{ème} mercredi de chaque mois dans la matinée à partir de 8 h

Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) de 9 h à 18 h (20 h l'été).

Elles sont situées :

- à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs
- à Amiens, chemin du Vauvoix, près de l'Hôpital Nord
- à Amiens, sur la route de Saint Fuscien

Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au 03.22.33.12.12 ou par fax au 03.22.97.13.14

* * * * * Informations communales

*
*
*
*
*
*



L'Etat Civil 2004

Les naissances :

COZETTE Théo, le 11 février
CABRELLI Mattéo, le 08 mai
GRIFFON Jade, le 28 mai
LOUCHERON Corentin, le 02 juillet

Les mariages :

VERVOORT Grégory et DOÛDOUX Laurence, le 29 mai
DANIEL Serge et CABURET Carole, le 05 juin
LABUR François-Xavier et CAPART Laëtitia, le 19 juin
SCHMITT Pascal et DOUBLET Carole, le 03 juillet
TRIBOUT Bruno et TRISOTTO Sylvie, le 28 août
NADOT-DUNOYER Sébastien et DEFRENNE Charlotte, le 28 août

Les décès :

VAN MECHELEN Gisèle, le 16 janvier
LIBBRECK Robert, le 18 février
DESPLANQUES Léon, le 29 février
PATTE Alice, le 18 mai
DUFRENOY Claudie, le 15 août
DUQUENNE Pierre, le 21 août
DESPLANQUES Paule, le 12 décembre

* * * * * CLSH

*
*
*
*
*



Le Centre de Loisirs

Depuis le 1^{er} avril 2004 Madame VIVIER Hélène est responsable des centres de loisirs périscolaire, petites vacances et vacances d'été.

Dans le cadre du **périscolaire**, hors mis les activités d'animation habituelles, des ateliers en partenariat avec le club des aînés ont récemment été mis en place : confection d'objets de décoration pour Noël. Ceci a donné lieu à un échange inter générations fort sympathique et à un marché de Noël le 14 décembre dernier.

Horaires du centre périscolaire : 7h30 à 8h20 le matin, de 12h à 13h20 le midi, 16h à 18h30 le soir.



Les centres petites vacances et vacances d'été :

Un conventionnement avec la commune de CARDONNETTE est établi concernant ces centres.

En 2004, pour les différents centres l'effectif est plutôt à la hausse, de nombreuses activités nouvelles ont été insérées dans le programme remportant un vif succès : visites de fermes (chèvrerie, ferme de l'Angora), stage d'initiation à l'équitation, campings à St Sauveur et Houdain, zoo de Vincennes, grand jeu au château de Lucheux, parc de Bagatelle aux couleurs d'Halloween,....



Le souci est constant d'accueillir chaque enfant au sein d'une structure où il trouvera des activités adaptées à son âge, un(e) animateur(trice) à l'écoute de ses besoins.

Enfin, il est important qu'il y ait une cohésion de l'ensemble puisqu'une majorité d'enfants fréquente l'ensemble des centres (périscolaire et vacances)

Planning 2005 :

Programme annuel en mairie et au C.L.S.H., programme détaillé de chaque période disponible un mois avant chaque centre au C.L.S.H.

7 au 11 février - 11 au 22 avril - 5 au 29 juillet (*lieu : Cardonnette*)

Horaires : 8h à 18h

Age requis : 3 à 13 ans

Renseignements : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 18h à 18h30

1, place Mare du Four à Allonville

03 22 93 64 28

En mairie aux heures de permanence

Merci d'inscrire vos enfants 3 semaines à l'avance en MAIRIE D'ALLONVILLE. L'inscription se fait à la semaine ou à la journée pendant les petites vacances mais uniquement à la semaine pour l'été.



* * * * * Bibliothèque

*
*
*
*
*
*



La Bibliothèque

Dans le temps scolaire, les jeunes Allonvillois utilisent en nombre la bibliothèque où ils sont accueillis avec leurs enseignants par Corinne Croizé.



Aux permanences du mercredi soir et du samedi matin, on les voit souvent revenir pour prolonger leur plaisir de lire.

Les adultes, eux, espèrent que la Bibliothèque d'Amiens Métropole qui assure le chauffage et l'éclairage du local, les fera profiter de la richesse de ses collections.

Permanences de la Bibliothèque :
Mercredi de 17 à 19 heures
Samedi de 10 heures à midi

* * * * * Ecole

*
*
*
*
*
*



École Publique Maurice Choquet

Cette année, l'école accueille 58 élèves répartis de la façon suivante :

- Cycle 1 : 24 élèves (TPS-PS-MS) : Mme Foulon à temps partiel et Mme Ragout
- Cycle 2 : 19 élèves (GS- CP- CE1) : Mme Batrach
- Cycle 3 : 15 élèves (CE2- CM1- CM2) : Mme Miannay (directrice)

- Les spectacles et les sorties durant l'année scolaire :

- les 3 chardons cycles 1 et 2
- le spectacle de Noël offert par la municipalité (cirque d'Amiens, Arlette Gruss)
- la C.P.A.M. exposition sur le sport cycle 3
- l'Historial de Péronne cycles 2 et 3

- Les intervenants extérieurs (1/2 journée)

- Picardie Lait
- Ametis cycle 3

- Les élèves continuent de fréquenter la bibliothèque municipale de façon régulière, les enseignants remercient Mme Croizé pour son accueil.

- L'école est affiliée à l'USEP, des rencontres sportives auront lieu durant cette année scolaire.
Les élèves du cycle 3 iront à la piscine à partir du second semestre.

- L'équipe enseignante souhaite à Mme Louis une longue et heureuse retraite.

Club des aînés



Encore une année bien vite passée, avec ses joies et aussi ses peines, avec la disparition de cinq membres de notre club, dont notre ancien Président Léon Desplanques.

Au nom du club, nous souhaitons à tous pour 2005
une année de paix et à tous une bonne santé

Avec tous nos amitiés.
Janine Meurisse

La plume de l'écrivain

*Elle court, elle court sur le parchemin
La vieille et fidèle plume de l'écrivain.
Les mots tintent doucement comme une mélodie
Ils versent pour nous des flots d'harmonie*

*Elle peut tout dire, tout écrire la plume,
Elle fait des merveilles aux heures d'amertume
L'écrivain la dirige à peine sur le papier
S'inscrivent des trésors, comme des perles de joaillier.*

*Diamant merveilleux, la plume nous éblouit,
Elle nous éclaire encore dans la profonde nuit.
Il suffit de l'aimer, de la laisser aller,
Il s'en dégage un air pur, apprenez à le respecter.*

*Ce précieux outil, vite transmet nos rimes,
Capricieux ou indiscret reflète même notre vie intime.
Le plus pur miroir est celui de notre âme,
Qu'aucun voile, jamais, n'en ternisse la flamme*

Janine Tinez



Les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous
présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2005.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des festivités qui nous
l'espérons vous feront déplacer nombreux.

Toute personne le désirant est la bienvenue au Comité des Fêtes.

Tous les membres du Comité des Fêtes sont à votre écoute pour
toutes nouvelles idées permettant de créer de nouvelles réjouissances
dans notre village.

Le Président, Roger Parmentier

Son programme pour l'année 2005

10 mars 2005 : fête des plantes
22 mai 2005 : réderie
19 novembre 2005 : soirée Beaujolais



Association Maurice Choquet

L'Association Maurice CHOQUET a visé deux objectifs : conserver les œuvres des élèves dans les meilleures conditions possibles et faire connaître une collection exceptionnelle puisque unique en son genre.

Le dévouement des uns, les cotisations de ses 72 membres actifs ou bienfaiteurs, la subvention de la commune d'Allonville et celle d'Amiens métropole ont contribué à la réalisation de notre premier souhait. Une volumineuse armoire, fabriquée par le CAT des Alençons, accueille en effet depuis cet été les dessins, collages, tapisseries qui souffraient de n'être pas conservés à l'abri de la lumière, de l'humidité et de la poussière. Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui ont aidé à protéger la collection des aléas que le temps n'aurait pas manqués de lui faire subir.

C'est donc avec optimisme que nous nous sommes attelés à atteindre notre second objectif. Nous pensons qu'il est désormais raisonnable d'envisager, dans un délai d'une ou deux années, la réalisation d'un CD. Les photographies des œuvres étant ainsi gravées, elles seraient alors accessibles aux uns, qui souhaitent y trouver les souvenirs de leur école, et à d'autres que le témoignage vivant d'une éducation par l'art intéresse.

Rejoignez-nous si vous êtes intéressés.

Appelez Jean-Marie GAUDEFRY (tél. 03.22.93.02 .39), notre Président, il se fera un plaisir de répondre à votre curiosité.



TENNIS CLUB
ALLONVILLE



Le court de tennis a vingt ans cette année. Depuis vingt ans les habitants d'Allonville peuvent l'utiliser, moyennant une faible cotisation qui est à renouveler chaque année (ce que ne font pas tous les joueurs !). Le tennis pratiqué ici étant avant tout un loisir, une détente et une activité physique, l'association a réuni cette année une quinzaine d'adhérents (11 ayant plus de 19 ans).

Nous avons proposé une animation le jeudi 29 mai qui a permis à des joueurs débutants de se rencontrer. L'été les enfants du CLSH s'exercent avec leurs animateurs à frapper dans la balle jaune.

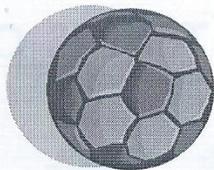
Actuellement et en attendant que le terrain soit nettoyé il est déconseillé de jouer pendant la période hivernale.

Pour tout renseignement contacter :

M. Fourrier	12, la Ruelle	au 03 22 93 03 99
Mme Leclercq	1, rue des Auges	au 03 22 93 01 26

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*



U.S. FOOTBALL

LA MARCHE DU CLUB :

Nous avons une entente en moins de 13 ans avec le club de POULAINVILLE et une équipe de seniors qui est en 3^{ème} division, comme prévu (1^{ère} de son groupe l'an dernier comme l'année précédente). De plus nos seniors ont réussi à gagner la Coupe Jacques WEINACHTER que nous lui dédions et que vous connaissez tous.

Nous tenons à remercier les Entreprises qui nous aident comme sponsor et nous permettent de pouvoir continuer. Nous remercions également la Municipalité qui nous aide du mieux qu'elle peut. Encore merci à tous.

Moins de 13 ans :

Afin de maintenir une équipe et de permettre à nos jeunes de continuer à jouer dans le club nous avons fait une entente. C'est une bonne chose car, à ce jour, nos jeunes sont classés 2^{ème} de leur Groupe avec un match de retard. Nous ne pouvons que les encourager. L'entraînement est assuré par Michel PAILLART et 2 autres collègues.

Les matchs ont lieu le samedi à 14 heures 30 ou 15 heures.

Seniors :

Une fois de plus l'équipe vise la montée en 2^{ème} Division (ils en ont toujours largement les moyens). Actuellement ils sont 3^{ème} très près des 2 premiers. A eux aussi tous nos encouragements.

L'entraîneur est toujours Hakim et les matchs ont lieu le dimanche.



A NOTER

Constitution du bureau :

Président : M. WARGNIER Bernard..... Tél. : 06 74 96 02 96

Vice-Président : M. MAUMENE Pierre..... Tél. : 03 22 93 05 61

Trésorier : M. DEVAUX Guillaume

Nous devons penser à la mise en place d'autres équipes surtout de débutants (pour cette année nous n'avons eu que 2 demandes et au minimum il en faut 5), poussins ou benjamins.

MEILLEURS VŒUX SPORTIFS A TOUS

Bien-être et Harmonie du Corps

Cette année encore, deux fois par semaine : les lundis et jeudis de 18 h 45 à 19 h 45, nous entretenons notre forme à la salle des fêtes d'Allonville.

Geneviève Mackowiak, notre dynamique professeur, nous entraîne dans la bonne humeur. Nous travaillons la musculation, le stretching et les assouplissements.

L'association compte 60 adhérents de 18 à 74 ans (dont 5 hommes)



Comme chaque année, le club organisera sa traditionnelle randonnée pédestre le 24 avril 2005.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Christine BENOIST : 03.22.93.01.57

Catherine SAINT POL : 03.22.93.02.70

Corine PILLON : 03.22.93.61.37

Tai-chi chuan

La section Tai-chi chuan créée en 2002 au sein de l'association "Bien-être et Harmonie du Corps" poursuit son activité.

Le Tai-chi chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement.

Il s'agit concrètement d'un long enchaînement de mouvements (postures de combat) s'effectuant lentement et mettant l'accent sur la respiration, la souplesse et le relâchement corporel.

La pratique du Tai-chi chuan est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter au
03.22.76.16.63

Cours tous les lundis de 20 h à 22 h dans la salle des fêtes d'Allonville



**L'association pour la
sauvegarde du cadre de vie Allonvillois**

vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2005

Lors de vos promenades,
Respectez la nature

- N'abîmez pas les arbres,
- Ne coupez pas à travers champs
- N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastiques sur le bord des chemins,
- Ne circulez pas avec des engins motorisés.

Histoire d'Allonville

Les Gaulois

Comme en préhistoire, grâce à la connaissance et l'observation de la population rurale, Allonville est riche en découvertes, concernant l'époque celtique.

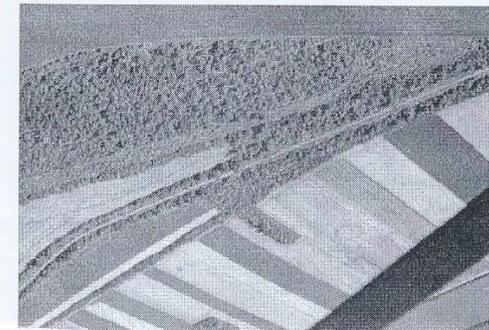
Les cercles protohistoriques :

On les trouve en trois endroits, uniquement au sud du territoire, les Gaulois s'établissent dans les terres calcaires (terres plus faciles à travailler dont la sécheresse est plus propice à l'élevage des moutons.)

La légende veut faire de ces cercles "des ronds de fées" où elles venaient danser la nuit.

En effet sur le fossé circulaire comblé, la végétation est plus vigoureuse et verse à l'approche de la récolte.

En réalité il s'agit de ronds culturels ou d'enclos rituels



Le BEURIN, Photo Vasselle

La nécropole gauloise :

En 1957, dans le "champ à CUIGNY", en creusant un silo à betteraves René Tauvel, "cultivateur", découvre une poterie contenant des fragments d'os calcinés, ainsi qu'une boucle de ceinture, dans le fond du pot se trouve un collier de 315 perles dont 7 en ambre. Il s'agit d'une urne funéraire datant de 200 ans avant J.C. Le culte des morts était aussi grand dans le passé qu'il l'est de nos jours. Les Gaulois incinéraient leurs morts avec les parures qu'ils portaient de leur vivant.

7 perles d'ambre :

Ce chiffre n'est pas unique à une religion. Le chiffre 7 laisse penser à une superstition et de plus, l'ambre possède des propriétés électrostatiques, à l'époque non définies mais constatées, permettant de lui attribuer le bénéfice d'une guérison ou d'une protection.

Photo Collier



Au Coquingard :

Dans la toponymie d'Allonville René Debrie nous révèle une place fortifiée gauloise, signifiée par son nom d'origine germanique : KUKA WARDON "la garde de la hauteur".

En 1956, lors de l'extraction de craie dans la carrière dite "ch'treu cailleux", un adolescent, Willy Flener, repère des fragments de poteries dans les déblais calcaires retirés par la grue. En coupe dans la paroi de la carrière se dessinait un coin de fosse, malheureusement les 9/10^{ième} de cette fosse sont tombés, un seul vase archéologiquement intact a pu être sauvé.

En 1965 avec la progression de la carrière, le grutier, Robert Godard, rencontre la deuxième fosse contenant des vases et ossements, ce qui entraîne une fouille archéologique, mettant à jour une troisième fosse.

Vase de la fosse n° 2



Parmi les ossements reconnus, on y trouve des ossements humains, puis des ossements de moutons et porcs, ainsi qu'un couteau et des clous.
L'hypothèse laisse penser qu'il s'agit d'offrandes et de repas funéraires.

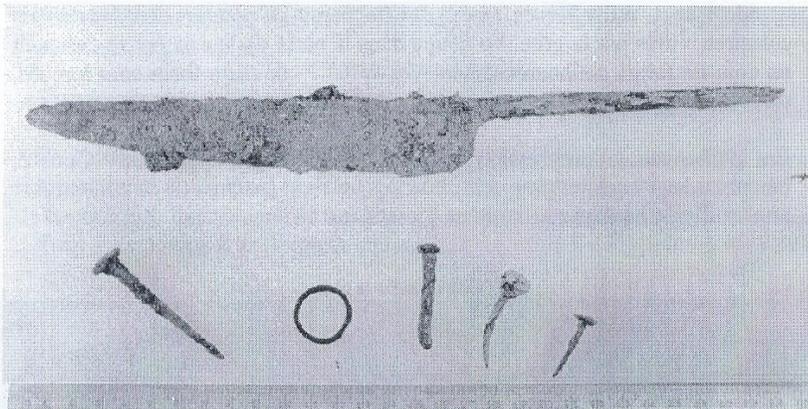
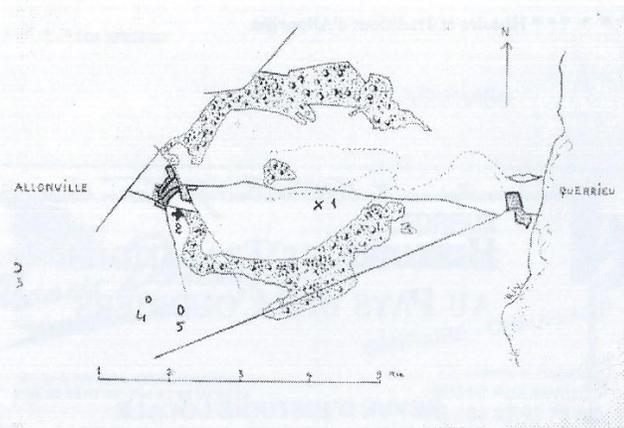


Photo Couteau et Clous

Enfin la nécropole gauloise d'Allonville est reconnue officiellement par Monsieur Will, Directeur des Antiquités Historiques et l'ensemble des vases découverts est visible actuellement au Musée de Picardie à Amiens.



Plan

Légende du plan :

- 1 : le champs à Cuigni
- 2 : le Coquingard
- 3 : rond protohistorique La Folie
- 4 : rond le Burin
- 5 : rond la Haute Borne

Jean-Marie Gaudefroy

Bibliographie :

- Bulletin de la société Préhistorique Française, tome 70,1973
- Toponymie d'Allonville, Eklitra, 1967
- Notes de René Gaudefroy



Allonville
année 2005

Le Trait d'Union 2005
Rédaction : Mairie d'Allonville
Gravure, Impression : Graphishop, Abbeville
Tirage : 280 exemplaires / vente et reproduction interdites
Photos : tous droits réservés.